

Epreuve : 102

Matière : 0324

Session : 2019

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Histoire de la langue

1) A) « Hélas, que suis-je en train de faire, dit-il, est-ce que je suis endormi ? J'ai créé et façonné de nombreuses images dont on ne saurait apprécier la valeur, et jamais je ne fus surpris de les aimer. Mais voilà que je suis maltraité par celle-ci, à cause d'elle tous mes sens me font défaut. Hélas, d'où me vient ce sentiment ? Comment un tel amour fut-il songé ? J'aime une image sourde et muette, qui ne bouge pas ni ne remue, et qui jamais n'aura pitié de moi. Comment un tel amour m'a-t-il piégé ? Il n'y a personne qui, en entendant parler, ne sera pas tout ébahi. Me voilà le plus fou du siècle ! »

B) Le terme « merci » est issu du latin mercedem et forme ici une locution verbale avec le verbe « avras ». Le terme seul est proche du sens de « volonté » mais il a spécifiquement le sens de « pitié » dans cette locution verbale.

2) Le paradigme de *savoit* provient de l'imparfait de l'indicatif latin.

	[sapēat] >	[savwét]
Personne 1	sapcam	savo(i)
P ₂	sapear	savois
P ₃	sapeat	savoit
P ₄	sapeamus	savions
P ₅	sapeatis	saviez
P ₆	sapeant	savoient

On remarque que [s] et [a] en position forte n'ont pas subi de modification phonétique.

Le [a] issu du morphème grammatical de l'imparfait latin et a disparu suite à la réduction des hiatus à la fin du I^{er} siècle.

Le [ē] a d'abord subi le bouleversement du système vocalique au III^e siècle : on passe d'un accent d'intensité à un accent de longueur, [ē] devient [ē̄]. Avec la diphthongaison française, il a évolué progressivement à partir du VI^e siècle de [ē̄] à [wē̄].

Le [p] intervocalique s'est d'abord affaibli en [β] puis en [v] par affaiblissement articulaire et spirantisation à partir du VII^e siècle.

On note qu'en P₁, le [s] final, qui n'est pas étymologique, apparaît parfois lorsqu'on commence à le considérer comme morphème grammatical de la première personne.

On note également l'évolution particulière des P₄ et P₅ en raison d'une accentuation différente liée à la syllabe supplémentaire en latin.

À partir du XIII^e siècle, en langue populaire, la disyncope se modifie par simplification : [wē̄] devient [ē̄]. Le phénomène s'étend à toute la langue à la fin du XVII^e siècle.

Au XVIII^e siècle, certains auteurs dont Voltaire choisissent la graphie "ai" pour marquer le son [ē̄], la graphie "oi" étant réservée au son [wa]. En 1835, l'Académie Française valide cette graphie.

3) En latin, la syntaxe est marquée par la présence de six cas qui permettent d'identifier les fonctions des éléments de la phrase : ainsi, le sujet n'est pas exprimé la plupart du temps et l'ordre des mots reste libre. En Ancien Français, seuls deux cas subsistent : le cas sujet, et le cas régime issu de l'accusatif mais utilisé pour presque toutes les fonctions. C'est ce qui explique la difficulté croissante dans l'identification des constituants, et l'apparition de deux phénomènes : le sujet tend à être exprimé davantage, et l'ordre des mots se fixe. Jusqu'au XIII^e siècle, l'ordre dominant, hérité du latin, est l'ordre objet-verbe-sujet (OVS), mais il est concurrencé par l'ordre sujet-verbe-objet (SVO) qui l'emportera à partir du Moyen Français. Quelles variations s'opèrent dans l'ordre des mots en Ancien Français ? L'étude s'appuiera sur le critère de l'absence (I) ou de l'expression (II) du sujet.

I) Le sujet n'est pas exprimé

Aux vers 9, 11 et 12, le sujet, qui est le personnage, Pygmalion, est logiquement identifiable, puisqu'il a été exprimé au vers 8.

A) L'ordre majoritaire : objet-verbe

(v.9). « Tant ymage ai fet et forgie » : on remarque ici deux formes verbales construites avec le même auxiliaire ; l'accent est mis sur l'objet.

(v.11). « N'onc d'aus amer ne fui surpris » : on remarque, en position O, deux éléments de coordination ; en première position, « d'aus amer » est le complément de l'adjectif « surpris », qui peut ici être analysé comme locution verbale avec l'auxiliaire « fui ».

B) L'ordre verbe objet

- « Or sui par ceste maubailliz » (v.12) : un terme de liaison se trouve en première position car le verbe doit toujours occuper la deuxième position ; « maubailliz » peut ici être considéré en emploi adjectival et attributif, ce qui explique que le complément « par ceste » sépare les deux termes qui paraissent être vus comme une forme verbale.

II) Le sujet est exprimé

A) L'ordre objet - verbe - sujet

- « par lui m'est tout li sans failliz » (v. 13) : le complément est ici mis en valeur, mais on remarque que le sujet se trouve entre les deux éléments de la phrase verbale, ce qui permet aussi une insistance sur le participe passé.

B) L'ordre sujet - verbe - objet

- « au ne savoit priser leur pris » (v. 10) : le référent du sujet n'étant pas le même, le sujet est exprimé ; l'ordre est sans doute également influencé par une nécessité de clarté dans cette proposition subordonnée.

C) Cas particuliers : la phrase interrogative et l'incise

- « que faz je ? » (v. 8) : c'est la présence du pronom interrogatif en première position qui régit l'ordre des mots.
- « dor gié ? » (v. 8) : sans mot interrogatif, le verbe peut occuper la première place dans l'interrogation.
- « dist il » (v. 8) : en proposition incise, c'est également le verbe qui occupe la première position.

On constate que le lien entre l'expression du sujet et l'ordre des mots est important : la nécessité de clarté, qui induit la présence du sujet, amène aussi à l'ordre sujet - verbe - objet qui finira par s'imposer. Dans le texte, l'usage présente un état intermédiaire de concurrence entre les deux possibilités.

Epreuve : 102 Matière : 0324 Session : 2019

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Étude synchronique du texte de français moderne

1) Du point de vue morphologique, le terme « indépendance » est obtenu par dérivation affixale. On peut distinguer :

- le préfixe lexical privatif « in » ;
- le radical verbal « dépend » ;
- le morphème grammatical « an » issu du participe présent ;
- le suffixe lexical « ce » utilisé pour construire les substantifs à partir du participe présent.

Du point de vue orthographique, les consonnes [d] et [p] ne posent pas de problème dans leur transcription graphique, ni la voyelle [e] marquée par l'accent aigu qui accompagne le "e".

On remarque en revanche :

- le phonème [ɪ] dont la graphie « in » est étymologique et correspond au préfixe latin [in] ;
- le phonème [ɛ̃] noté « en » en lien avec l'étymologie latine en [en] ;
- le phonème [ɑ̃] noté « an » en lien avec l'étymologie des participes présents latins en [an] ;
- le phonème [s] noté « c » issu du latin « ti » ayant évolué de [ti] à [s] et noté « c » par convention pour tous les mots de ce modèle ;
- le "e" final qui permet la prononciation [ɛ̃] mais dont la prononciation est devenue caduque.

D'un point de vue sémantique, le terme est proche du mot "liberté" : il désigne le fait de ne pas dépendre de quelqu'un ou de quelque chose, donc la capacité à exercer librement sa volonté. Il peut aussi être entendu dans

le sens d'autonomie. Il prend un sens particulier en politique et désigne soit la souveraineté acquise par une communauté sur un territoire et sur elle-même, soit le processus qui mène à cette souveraineté.

Dans le texte, il exprime une liberté totale, marquée aux lignes 6 et 7 par une énumération de tout ce qui s'impose à l'homme en règle générale.

2) Le sujet fait parties des différentes fonctions que peuvent prendre les constituants au sein de la phrase. C'est une fonction essentielle de la phrase verbale, puisqu'il régit le *o* ou les verbes de celle-ci et détermine leur accord en genre, en nombre et en personne. En termes informationnels, il est la seule fonction essentielle qui accompagne et fonctionne avec le prédicat. La nature du *o* ou des termes qui occupent la fonction sujet est très variable, mais il s'agit de noms ou de pronoms la plupart du temps. Dans la langue latine, le sujet n'est pas toujours exprimé : avec les première et deuxième personnes du singulier et du pluriel ou en cas d'absence de changement de référent, le sujet n'est presque jamais répété, sauf par insistance et les désinences verbales suffisent à l'identification. C'est impossible en Français moderne : en raison de l'homophonie des formes verbales dans certains cas, cela créerait trop de confusion. À mesure que les cas ont disparus, l'ordre syntaxique s'est peu à peu fixé : si, en Ancien Français, l'ordre objet-verbe-sujet prévalait, il est concurrencé par l'ordre sujet-verbe-objet qui l'emporte dès le Moyen Français. C'est aujourd'hui l'ordre le plus courant, même si le sujet peut varier en position autour du verbe, toujours en deuxième position. Comment la fonction sujet varie-t-elle syntaxiquement au sein de la phrase ?

Grâce à un classement par catégorie grammaticale des sujets, il s'agit d'abord d'observer les groupes nominaux (I) et les pronoms (II) dans une structure sujet-verbe-complément, avant d'observer un cas d'inversion (III).

I) Le sujet est un groupe nominal en première position

A) Le sujet est un groupe nominal simple

- « la langue même des matelots » (l. 7) : le sujet est un GN complété par un adjectif épithète et un complément du nom.
- « la peau de ces créatures, imprégnée de sel » (l. 13-14) : le sujet est un GN complété par un complément du nom et par un groupe adjectival épithète détachée.

Dans les deux cas, un seul groupe nominal régit un verbe.

B) Le sujet est composé de plusieurs groupes nominaux

- « le vêtement, les goûts, les manières, le visage » (l. 9-10) : le sujet est composé de quatre GN et régit un seul verbe.

C) Le sujet est un groupe nominal sujet de plusieurs verbes

- « les rides qui le traversent » : le sujet est un GN complété par une proposition subordonnée relative restrictive, et il est sujet des verbes de deux propositions coordonnées.

II) Le sujet est un pronom en première position

A) Le sujet est un pronom personnel

- « Vous » (l. 9), « elles » (l. 10) et « on » (l. 9) : le sujet est un pronom personnel dont le référent a été donné auparavant ou est volontairement indéterminé ; le verbe suit immédiatement le pronom, sauf en cas de tournure négative, auquel cas ils sont séparés par un adverbe de négation.
- « c' » (l. 8) : le sujet est un pronom élide dans une tournure présentative qui s'est lexicalisée ; on pourrait analyser l'attribut comme sujet logique de la phrase, et le pronom élide comme sujet formellement grammatical.

B) Le sujet est un pronom relatif

- « qui » (l. 12) : le sujet est un pronom relatif ; l'ordre particulier des mots (sujet-complément-verbe) n'est pas dû à la nature du sujet mais à la pronominalisation du C.O.D.

III) Cas particulier : le sujet se trouve en troisième position

- « l'océan et le ciel, le calme et la tempête » (l. 8) : le sujet est composé de quatre GN ; sa position est facilitée par la simplicité du C.O.D. pronominalisé qui se serait de toute façon placé entre le sujet et le verbe.

On constate donc que la fonction sujet peut être occupée par des mots de nature variée et que, long et complexe ou non, il observe une place syntaxique presque constante ; des exceptions de construction, dans la phrase déclarative, sont possibles pour des raisons stylistiques mais elles restent rares.

Epreuve : 102 Matière : 0324 Session : 2019

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Mise en perspective des savoirs grammaticaux

Les pronoms personnels sont hérités du système latin pour toutes leur formes. Leur difficulté principale tient à leurs changements morphologiques et syntaxiques en fonction du nombre, du genre et du cas.

Personne	Sujet	COD	COI antéposé	COI postposé
1	je	me	me	à moi
2	tu	te	te	à toi
3	il, elle, on	se	lui	à lui / à elle
4	nous	nous	nous	à nous
5	vous	vous	vous	à vous
6	ils, elles	se	leur	à eux

Le document à disposition semble destiné à public de classe de troisième. Les pronoms personnels font partie des catégories grammaticales et, à ce titre, leur étude a déjà été entamée au cycle 3. On peut donc espérer d'un élève qu'il sache les repérer comme le demande le premier exercice. Concernant les formes spécifiques par rapport aux fonctions, l'étude n'a pas été faite au cycle 3, même si le fonctionnement des fonctions a été abordé. On peut cependant penser que les premières années du cycle 4 auront permis de mettre en avant les différences de forme et d'attirer l'attention sur la syntaxe particulière des pronoms personnels COD et COI. Les programmes spécifient également qu'en fin de cycle, l'étude de points de grammaire de texte soit initiée en vue de la poursuite des études et d'une meilleure appréhension globale du discours.

Les objectifs à poursuivre dans l'étude des pronoms personnels sont donc multiples :

- comprendre le rôle des pronoms, qui remplacent un nom ou un groupe nominal, ou encore d'autres groupes de mots ;
- comprendre leur fonctionnement, sur le plan de la morphologie, avec les différences entre COD et COI notamment, mais aussi sur le plan de la syntaxe et de l'ordre dans la phrase ;
- percevoir l'intérêt de leur utilisation, de l'absence de répétition à la cohésion textuelle et à l'énonciation.

Le document pédagogique présenté montre une démarche déductive fondée sur l'observation et la manipulation d'exemples. L'exercice A vise à repérer les différentes formes et à observer la place des pronoms. L'exercice B permet de détecter une première difficulté : quand le pronom personnel est COI, on ne trouve plus forcément la préposition qui signale une construction transitive indirecte. L'exercice C permet de s'assurer de la compréhension de la distinction fondamentale entre les fonctions sujet et complément. Avec l'exercice D et l'exercice E, l'élève peut aller plus loin dans sa compréhension de l'intérêt de la pronominalisation, en comprenant le fonctionnement référentiel de la reprise pronominale, et en liant l'étude des pronoms à l'étude de l'énonciation. Enfin, l'exercice F vise l'application, et par là la bonne compréhension de ce lien.

Il semble toutefois que les activités ne permettent pas d'approfondir le problème de la syntaxe des pronoms, par lequel plus de manipulations pourraient être utilisées. Quelques phrases sont susceptibles de provoquer des incompréhensions ou des complexifications pédagogiquement entravantes, à l'instar du pronom réfléchi présent dans la phrase 7 de l'exercice B. Enfin, la différence entre COD et COI n'est pas assez marquée, et la présence de formes identiques entre le COD et le COI, ou entre la P3 et la P6, peuvent poser problème.

Epreuve : 102 Matière : 0324 Session : 2019

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Étude stylistique du texte de français moderne

À cheval entre deux époques et deux sensibilités, Chateaubriand a souvent été considéré comme un précurseur du mouvement romantique; la sensibilité dont son œuvre témoigne, mais aussi sa figure nostalgique et sa conception de l'écrivain ont inspiré le jeune Victor Hugo qui écrivait alors qu'il serait "Chateaubriand ou rien !" On retrouve également des romantiques, chez lui, le rapport à la nature, comme en témoigne cet extrait qui apparaît dans la première partie des Mémoires d'Outre-tombe, œuvre parue en 1849. Au cours de ce récit autobiographique, l'auteur se permet souvent des parenthèses méditatives en particulier lorsqu'il laisse s'exercer la fascination de la nature. C'est le cas dans cet extrait qui, à la faveur d'une digression, tente d'exprimer la vie spécifique des marins. Comment Chateaubriand invite-t-il le lecteur à un voyage poétique dans la vie maritime ? Si c'est effectivement à une représentation (I) que le lecteur a affaire, il importe de voir qu'elle se fait en négatif (II), ce qui permet à l'auteur de délivrer le spectacle d'une vie autre (III).

I) Une véritable "re-présentation"A) Donner à voir au lecteur

Le début de l'extrait marque le début d'une véritable présentation. Certaines structures présentatives, comme « Il y a » (l.3) accentuent le sentiment qu'a le lecteur de visiter un lieu, réel en même temps qu'intérieur. Dès la première phrase, on

peut déceler une entreprise de séduction : la construction impersonnelle « Il est difficile » (l.1) qui semble priver ceux « qui n'ont jamais navigué » est presque contredite par l'image de la « face sérieuse de l'abîme » (l.3), qui par l'effet provoqué suffit déjà à donner une idée. Le texte entier se donne alors comme une sorte de longue pénétration, à laquelle le lecteur ne peut résister.

On remarque également l'utilisation constante, à travers le texte, du présent de l'indicatif, qui donne à la présentation un caractère gnomonique et universel, mais aussi intemporel. L'effet est complété par les pluriels collectifs qui indifférencient les « matelots » (l.7), jusqu'à ce qu'ils soient tous unis dans un singulier collectif, « le marinier » (l.25). Enfin, le lexique de la vision est largement présent, avec des termes comme « aperçoit » (l.2), « voit » (l.11), mais aussi avec les adjectifs liés au sens de la vue qui abondent, notamment au moment de la description physique à la fin du premier paragraphe. Cette invitation visuelle s'accompagne même du pronom « Vous » (l.9) qui donne au lecteur l'impression d'être immergé dans cet « univers d'eau » (l.9).

B) Le mémorialiste entre inclusion et effacement

L'immersion est favorisée par les tournures impersonnelles comme « Il n'est pas rare » (l.20) et les pronoms indéfinis « on » (l.2, 4, 5, 6, 11...) répétés tout au long du texte. En s'effaçant, il permet ainsi au lecteur d'avoir l'illusion que rien ne fait écran entre lui et le décor qui prend vie.

L'exclusion du lecteur qu'il feint à la première ligne est d'ailleurs modérée par l'auto-exclusion du narrateur lorsqu'il utilise le pronom « ils », par exemple à la ligne 16, rejoignant ainsi le lecteur pour contempler l'image. C'est donc l'alternance de focalisation qui offre une représentation de plus en plus poussée de l'univers, même subjectif, de la vie des marins, comme lorsque « tout s'anime » (l.25) à la fin du texte.

II) Une représentation en négatif

A) La négation par définir

- Comparaison avec la vie ordinaire (ex: la langue, l. 7)
- Création d'une image négative de la vie sur terre (répétition et énumération de "plus" (l. 6-7))
- Définir la vie maritime comme une nécessité, voire une destinée ("ils ne peuvent" (l. 17) ou "ils ne sont jamais descendus" (l. 22-23))

B) La négation pour créer un paradoxe

- Volonté d'exprimer l'inexprimable (ex: la sensation du marin devant l'infini (l. 2-3) avec opposition entre tournure restrictive et « de toutes parts »)
- Suggester l'immensité (ex: opposition « si petit espace » (l. 24-25) et "sur les nuages, sur les abîmes" (l. 25) et "tout" (l. 25))

III) Le spectacle d'une vie autre

A) La description de l'altérité

- Goût de la description (énumération d'adjectifs, parataxe, juxtapositions et coordinations...)
- Déshumanisation des marins ("créatures" (l. 9 et 14) + rapprochement, fusion avec les éléments qui les entourent)

B) La nature et l'espace animés et poétisés

- Animation des éléments (l. 25-27) et comparaison mer/insolite (l. 18-20)
- Prose poétique qui crée une vision hors du commun (images, hyperboles, rythmes et sonorités...)

